

Rencontre ministérielle sur la dissolution des partis politiques au Mali : Vers un renouveau démocratique et une refondation nationale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 23 MAI 2025

1774

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Action Juridique
contre la Dissolution
des Partis Politiques**

Me Mountaga

Tall à la tête d'un pool d'avocats



CESTI : La Promotion de la 52e baptisée en l'honneur de Soumeylou Boubeye Maïga



Rabat : Participation de la Délégation Malienne à la 83ème Session du Comité Exécutif de l'UPA



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.9



P.15



P.21



Une /

Action Juridique contre la Dissolution des Partis Politiques : Me Mountaga Tall à la tête d'un pool d'avocats

P.4

Brèves /

Revitalisation des oasis maliennes : Mme Doumbia Mariam Tangara au Congrès international des oasis et du palmier dattier à Ouarzazate

P.9

Lutter Contre la Criminalité Transnationale et le Terrorisme : Un Partenariat Stratégique Crucial Scellé Entre le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Russie

P.9

Rabat : Participation de la Délégation Malienne à la 83ème Session du Comité Exécutif de l'UPA

P.10

ARMEE : Une visite de courtoisie du Général de Division Pilote, Mohammed Bin Saïd Al MOGHDI de l'Arabie Saoudite au CEMGA

P.10

CRSS : Fin de séminaire de renforcement de capacités des membres du Comité Consultatif de Sécurité de Bamako

P.11

Actualité /

CESTI : La Promotion de la 52e baptisée en l'honneur de Soumeylou Boubeye Maïga Déjeuner de travail CMSS-FNAR : Un moment convivial de partage et d'échanges entre la CMSS et ses convives.

P.15

Le Général Daouda Dembélé : Un leader militaire exemplaire au service de la sécurité nationale

P.16

Politique /

Rencontre ministérielle sur la dissolution des partis politiques au Mali : Vers un renouveau démocratique et une refondation nationale

P.19

DÉMOCRATIE OU «DÉMON-CRATIE» ? Démocratie ! Il en est beaucoup question ces dernières semaines au Mali

P.21

Culture & société /

Niger : Remise de l'hymne de l'AES au Général ABDOURAHAMANE TIANI

P.24

International /

Donald Trump accuse l'Afrique du Sud de génocide contre les agriculteurs blancs :

P.25

Tensions lors de la rencontre avec Cyril Ramaphosa

P.27

Trump prend du recul sur le conflit Russie-Ukraine : Un revirement surprenant

Sport /

Football : Emile Doucouré U18 dit oui au Mali !

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssef Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Action Juridique contre la Dissolution des Partis Politiques | Me Mountaga Tall à la tête d'un pool d'avocats



Dans une action juridique sans précédent, d'anciens dirigeants de partis politiques maliens, suite à la dissolution récente de leurs partis, ont décidé de déposer des recours devant les tribunaux de Bamako et la Cour Suprême. Coordonnés par l'avocat Me Mountaga TALL, ces citoyens contestent la légitimité de la disparition de leurs groupes politiques, arguant d'une violation grave des libertés fondamentales et du droit à participer à la vie publique.

Les recours déposés visent à s'opposer aux conséquences de la dissolution des partis politiques en affirmant une atteinte aux libertés d'association et de réunion. De plus, ils contestent la légalité du décret présidentiel de dissolution et de la loi n°2025-005 du 13 mai 2025 devant la plus haute juridiction administrative.

Par ailleurs, une plainte a été déposée contre deux membres du Conseil National de Transition (CNT), Biton Mamari Coulibaly et Moulaye Keita, pour insultes publiques, diffamation et menaces de mort via des messages vocaux.



Les plaignants soulignent que ces membres ne bénéficient d'aucune immunité parlementaire en vertu de l'article 103 de la Constitution du 22 juillet 2023.

Les avocats ont soulevé une exception d'inconstitutionnalité en invoquant la violation de plusieurs articles de la Constitution de 2023, afin de mobiliser la Cour constitutionnelle pour juger de la conformité des lois et décrets à la Loi fondamentale.

Cette action judiciaire coordonnée envoie un message fort : les plaignants et leurs avocats insistent sur le respect de la Constitution même en période de transition. Ils affirment que le multipartisme, la liberté politique, l'État de droit et les garanties fondamentales ne doivent pas être remis en question.

Un comité juridique de suivi a été mis en place pour informer le public de l'évolution de ces procédures judiciaires, qui pourraient marquer un tournant dans le débat sur le pluralisme politique au Mali.

**À lire le communiqué de presse
signé par l'avocat coordinateur en
encadré**

Yacouba Ongoiba



COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Double saisine des juridictions judiciaires de Bamako et de la Section administrative de la Cour suprême du Mali : pour la défense du pluralisme politique et de la Constitution.**

Ce jour, d'anciens responsables de partis politiques anciennement légalement reconnus au Mali mais aujourd'hui illégalement dissous, agissant en qualité de citoyens engagés, ont introduit des recours en justice devant les six tribunaux de grande instance du district de Bamako (TGI I à VI), ainsi qu'un recours parallèle devant la Section administrative de la Cour suprême du Mali.

Ces requêtes visent :

- d'une part à contester les effets concrets de la dissolution des partis politiques, en invoquant une atteinte grave à la liberté d'association, de réunion, et au droit de participer à la vie publique, devant les juridictions judiciaires ;
- d'autre part à contester directement la légalité du décret présidentiel portant dissolution et celui relatif à la promulgation de la loi n°2025-005 du 13 mai 2025, devant le juge administratif suprême.
- enfin à poursuivre deux membres du Conseil National de Transition (CNT) à savoir Biton Mamari Coulibaly et Moulaye Keita devant Monsieur le Procureur de la République près le Pôle National de Lutte contre la Cybercriminalité pour injures publiques, diffamation et menaces de mort au moyen de messages vocaux diffusés sur un système d'information à leur rencontre. Il est à préciser qu'aux termes de l'article 103 de la Constitution du 22 juillet 2023, ils ne bénéficient d'aucune immunité parlementaire.

Dans les requêtes civiles et administratives, les avocats ont formellement soulevé une exception d'inconstitutionnalité en application de l'article 153 de la Constitution du 22 juillet 2023, en invoquant notamment la violation des articles 17, 30, 37, 39, 115 et 185.

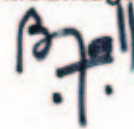
Cette démarche inédite de saisine coordonnée vise à déclencher la compétence de la Cour constitutionnelle, seule habilitée à apprécier la conformité des lois et décrets à la Constitution du Mali.

En agissant ainsi, les requérants et leurs conseils entendent rappeler que nul ne peut gouverner en dehors ou contre la Constitution, même en période de transition. Le multipartisme, la liberté politique, l'État de droit et les garanties fondamentales ne sont pas négociables.

Un comité juridique de suivi a été mis en place pour informer l'opinion publique de l'évolution des procédures engagées.

L'Avocat coordinateur

Me Mountaga TALL



Contact presse :

Me Mamadou Camara :

Téléphone : +223 72140153

E-mail : cabinetmatalex@yahoo.com / maitrecamara@yahoo.fr

■ Malick Coulibaly

Vas en paix Honorable magistrat !

Le coeur en lambeaux, j'ai appris ce jour de l'an de grâce le rappel à Allah SWT de mon cadet Sekou TRAORÉ.

Techniquement et moralement irréprochable, Basekou fut un immense magistrat qui a servi partout où le destin l'a conduit avec une compétence et un dévouement inégalés. Ainsi, il m'est revenu à maintes reprises dans les coulisses des sessions du Conseil des ministres de l'OHADA qu'il avait honoré le Mali lors des travaux techniques préparatoires par ses compétences exceptionnelles et sa maîtrise inouïe du sujet.

En ces instants chargés d'émotion pour sa famille et tous ceux qui l'ont côtoyé, je voudrais témoigner qu'il fut un homme immensément bon, un professionnel du droit intègre et réfractaire à l'injustice.

Cher cadet, tu nous laisses orphelins de ton génie, de ton amabilité et de ta passion pour le droit et la Justice.

Qu'Allah SWT te fasse miséricorde et t'accorde le paradis. Amina Yarabi

Maître Malick Coulibaly

Ancien ministre de la Justice

■ Hassane Toro

Keyfi



■ Casimir Sangala

Passage à la mairie de Koulikoro ce mercredi pour le suivi des stagiaires. Ici avec le Maire et le Secrétaire Général mon promo.



■ Amadou Tieoule Diarra

SAMEDI 20 MAI 2023. UCAO-Uuba. LANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'AJJA (Association des Jeunes Juristes d'Afrique). SLOGAN « Le droit de connaître ses droits »

Présences marquantes: Père Dr Lonah Président de l'Uuba, Professeurs, Avocats, Fonctionnaires de l'USAID, Conférenciers Me Kas-soum Tapo Junior, Prof Sangaré (Com. finalisation Constitution)

PARRAIN en la circonstance Maître ATDIARRA honoré par la Présidente de l'AJJA en la personne de Mariam Ly qui fut mon étudiante et ancienne collaboratrice du Cabinet.

Extraits des brefs mots du Parrain « Un projet assurément classique, celui du droit de garantir la stabilité de nos sociétés et qui a donné lieu à des publications exhaustives. Le droit en est certes le faciès normatif mais il n'est pas fixiste. Ses techniques sont parfois loin de correspondre à la complexité du milieu et de nos besoins. En ce sens que le droit d'une société peut se maintenir alors que la société où il a pris naissance a subi de profonds changements. Les concepts de droit qui nous sont habituels ne sont plus aptes à rendre compte de nos réalités actuelles qui suivent un rythme différent de celui des droits classiques »

Bien Chère Présidente Mariam Ly avec Toi pour inventer « Le nouvel outil qui manque à l'Afrique » !



■ Alain-Richard Donwahi -



Dans le cadre de mon soutien aux actions d'intérêt public du Rotary Club Abidjan Ébène, j'ai reçu ce mercredi 14 mai 2025, à mon domicile, une délégation du club, conduite par sa Présidente SISSOKO KOUMBA. Cette rencontre avait pour objectif de remettre officiellement deux (02) broyeuses au Rotary club. Ces équipements sont destinés à renforcer l'activité et l'autonomie d'une association de femmes productrices d'attiéké de la Région de La Mé.



■ Gaoussou Diallo OFF



Première Rencontre entre l'AES et la CEDEAO à Bamako, conduite par le ministre A.DIOP. Alasane Ouattara (Daissaira)

■ Forces Armées Maliennes



Né le 19 mai 1948 à Sikasso, de Moumouni et de Kadidia OUATTARA, le jeune Youssouf BAMBA a été incorporé dans l'Armée comme engagé volontaire pour 03 ans à compter du 03 novembre 1969 à Bamako.



■ Kassoum Thera



Le Centre international des conférences de Bamako (CICB) abrite depuis ce matin les travaux du programme de la Coalition islamique militaire contre le terrorisme dans les Etats Sahel du Sahel. La cérémonie d'ouverture de ces travaux qui vont s'étaler sur deux jours étaient présidées par le ministre de la Défense et des anciens combattants le général de Corps d'armée Sadio Camara qui avait à ses cotés le secrétaire général de la Coalition islamique militaire contre le terrorisme le Major Général Mohammed bin Saeed Al-Moghidi. Notons que cette coalition a été portée sur les fonts baptismaux par les autorités saoudiennes pour lutter contre le terrorisme à travers les sources de financement et le renforcement des capacités des Etats membres de l'organisation....



■ Comité international de la Croix-Rouge Mali -



#Mopti

Une trentaine d'officiers Forces Armées Maliennes ont bouclé hier à #Sevaré, un atelier de deux jours sur l'intégration des règles du #DIH dans la planification et l'exécution des opérations militaires, et sur des actions humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge Mali.

Les échanges ont été fructueux !



■ ESG -



Panel

Nous avons eu le plaisir de recevoir la plateforme Benbere pour l'animation d'un panel enrichissant sur le thème : « Rôle et responsabilité de célébrités dans la diffusion de l'information ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet BenbereVerif Extra N°2.

Comme point clé, on retient qu'une mauvaise communication peut propager des fausses nouvelles ou influencer négativement l'opinion publique. De ce fait, il est nécessaire de vérifier au préalable, sa fiabilité.

Les échanges permettront certainement un éveil de conscience. Merci aux intervenants !

#ESG #ESGBamako #PANEL #BENBERE #BENBEREVERIF



■ Daouda Bakary Kone



Commission Bancaire de l'UMOA: la BCEAO inflige une sanction disciplinaire à Banques Burkinabés pour fraude

■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 22 mai 2025 | #Audience

Le Président de la Transition reçoit le Vérificateur Général en fin de mandat

Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a accordé une audience ce jeudi 22 mai 2025 à M. Samba Alhamdou BABY, Vérificateur Général en fin de mandat. À cette occasion, ce dernier est venu remettre officiellement au Chef de l'État le rapport bilan 2018-2025, marquant ainsi la fin de son mandat à la tête du Bureau du Vérificateur Général (BVG).

Prenant la parole à l'issue de cette audience, M. BABY a déclaré : « Nous avons sollicité et obtenu cette audience auprès du Chef de l'État pour lui remettre le rapport bilan 2018-2025 qui couronne les

activités du mandat qui m'a été confié. Ce geste s'inscrit dans la logique de la reddition de comptes et du respect des principes de bonne gouvernance ».

Ce rapport synthétise sept années d'activités du Bureau du Vérificateur Général, marquées par des efforts soutenus dans le renforcement de la transparence et la lutte contre la corruption. Au total, 232 missions de vérification et d'évaluation ont été conduites, dont 140 vérifications financières et de conformité, 29 vérifications de performance, 56 vérifications de suivi des recommandations et 7 évaluations du secteur public.

Sur ces 232 missions, 183 ont été réalisées sous la Transition, témoignant de l'impulsion donnée par les autorités actuelles en matière de bonne gouvernance.

Dans ses propos, M. BABY a exprimé sa gratitude au Président de la Transition pour « son accompagnement constant, sa disponibilité et l'attention particulière qu'il a accordée aux travaux du Bureau ». Il a également souligné que ce rapport est le fruit d'un engagement au service du peuple malien et de la volonté des plus hautes autorités d'instaurer une gouvernance vertueuse et rigoureuse.

Le rapport fait aussi état de résultats concrets. Sur la base des vérifications financières et de conformité, 158 dossiers ont été dénoncés aux Procureurs des pôles économiques et financiers de Kayes, Bamako, Mopti et au niveau national. Par ailleurs, 147 dossiers ont été transmis au Président de la Section des comptes pour des faits susceptibles d'infractions à la législation budgétaire et financière. En matière de redressement financier, près de 12 milliards de francs CFA ont été remboursés ou régularisés par les entités auditées, souvent avant même la fin des missions. À cela s'ajoutent environ 600 millions de F CFA recouvrés au niveau du pôle national économique et financier.

Enfin, M. BABY a salué les avancées notables enregistrées durant son mandat, notamment la publication des premiers rapports sectoriels sur le site web du BVG et la réalisation des premières évaluations du secteur public, renforçant ainsi la transparence des actions de vérification.

Pour rappel, à l'issue d'un processus d'appel à candidatures, M. Abdoul Aziz Ag AGUISSA, administrateur civil et membre du Corps préfectoral, a été nommé nouveau Vérificateur Général par décret présidentiel le vendredi 16 mai 2025.



Revitalisation des oasis maliennes : Mme Doumbia Mariam Tangara au Congrès international des oasis et du palmier dattier à Ouarzazate



La ministre malienne de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Mme Doumbia Mariam Tangara, a été sélectionnée pour représenter son pays lors du 2^e Congrès international des oasis et du palmier dattier, qui s'est déroulé à Ouarzazate, au Maroc, les 22 et 23 mai 2025. Ce déplacement, soutenu par la Banque mondiale, revêt une importance stratégique pour le Mali, qui aspire à s'inspirer des pratiques marocaines pour dynamiser ses zones arides. Face aux défis croissants liés à la crise climatique et à l'avancée du désert, le Mali met l'accent sur la valorisation de ses oasis, considérées comme des havres de biodiversité et de connaissances ancestrales. Mme Tangara a souligné l'importance de ces zones, principalement localisées autour de Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti, qui font face au vieillissement des palmeraies, à la rareté croissante de l'eau et au manque d'innovation technologique.

Pour relever ces défis, le gouvernement malien a mis en place un plan d'action ambitieux, incluant notamment la distribution de 10 000 jeunes palmiers dattiers résistants d'ici 2026, la mise en œuvre de programmes d'irrigation solaire et d'agroforesterie, ainsi que le renforcement des échanges techniques avec le Maroc à travers le Projet de Restauration des Terres Dégradées (PRTD), bénéficiant d'un financement de 15 millions de dollars.

Lors de sa participation au congrès, la ministre a exprimé sa gratitude envers le roi Mohammed VI pour son soutien à la "solidarité agroécologique africaine", tout en réaffirmant l'engagement du Mali, porté par le président Assimi Goïta, à faire des oasis des moteurs de résilience et de croissance inclusive. Ce sommet représente ainsi un pas important vers une alliance Sahara-Sahel visant à transformer les zones arides en pôles d'innovation, combinant technologies vertes et patrimoine culturel.

Arouna Sidibé

Lutter Contre la Criminalité Transnationale et le Terrorisme : Un Partenariat Stratégique Crucial Scellé Entre le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Russie



Lors du récent Forum de Saint-Petersbourg, un partenariat stratégique a été établi entre le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Russie, marquant une étape importante dans la lutte contre la criminalité transnationale, le terrorisme et la cybercriminalité. Les ministres de la Justice de l'Alliance du Sahel ont eu l'opportunité de rencontrer leur homologue russe afin de renforcer la coopération judiciaire entre les pays membres.

L'objectif principal de ce partenariat est de développer des mécanismes communs pour l'échange d'expertise en matière de justice, la formation des magistrats et la coordination des enquêtes transfrontalières. Cette collaboration vise à renforcer la sécurité juridique des pays membres de l'Alliance du Sahel et à harmoniser les législations pour faciliter les procédures d'extradition en cas de besoin.

Au-delà de la lutte contre le terrorisme, cette alliance cherche également à sécuriser les ressources, protéger les données numériques et prévenir toute ingérence extérieure. Les délégations impliquées saluent cette coopération historique qui repose sur des intérêts communs et qui est perçue comme une avancée significative dans la coopération judiciaire internationale.

Ce rapprochement judiciaire symbolise un réalignement géopolitique au sein de l'Alliance du Sahel et pourrait redéfinir les forces régionales en place. Les ministres du Sahel ont poursuivi leur programme à Saint-Petersbourg en participant à des tables rondes visant à renforcer la souveraineté juridique des pays membres, soulignant ainsi l'importance de cette collaboration pour la sécurité et la stabilité de la région.

La collaboration entre l'Alliance du Sahel et la Russie marque une avancée significative dans la coopération judiciaire internationale, ouvrant ainsi la voie à une meilleure sécurité et stabilité dans la région.

Arouna Sidibé

Rabat : Participation de la Délégation Malienne à la 83ème Session du Comité Exécutif de l'UPA



Une délégation malienne dirigée par l'Honorable Alioune Gueye, 4ème Secrétaire parlementaire et Représentant Régional des Parlements de l'Afrique de l'Ouest à l'Union Parlementaire Africaine (UPA), participe actuellement à la 83ème session du Comité Exécutif de l'UPA à Rabat, au Maroc. Les Honorables M'bouillé CISSE et Aminata Sangaré accompagnent également l'équipe malienne lors de cette rencontre de haut niveau.

Sous la présidence de l'Honorable Ali Koloutou Tchaïmi du Tchad, cette réunion regroupe des groupes parlementaires venant de 22 pays africains pour discuter de sujets d'importance capitale. L'ordre du jour ambitieux de cette session comprend la révision des décisions prises lors de la conférence précédente de l'UPA, l'examen du compte de gestion 2024, ainsi que la préparation de l'ordre du jour de la 47ème Conférence de l'UPA qui se tiendra à Kinshasa. Des discussions sont également en cours concernant des modifications des statuts de l'UPA.

Un moment émouvant a été dédié à l'Honorable Djikiné Hatouma Gakou, récemment décédée à Bamako, en reconnaissance de son engagement et de son dévouement au sein du Conseil National de Transition (CNT) et de l'UPA. Cette session revêt une importance particulière dans le renforcement de la coopération parlementaire en Afrique.

Cette réunion de l'UPA à Rabat permet aux parlementaires africains de partager leurs expériences, d'échanger sur les défis communs et de renforcer les liens entre les pays du continent. Elle offre également une plateforme pour discuter des enjeux politiques, économiques et sociaux qui touchent l'Afrique dans son ensemble.

L'engagement de l'équipe malienne au sein de cette session démontre la volonté du Mali de contribuer activement au dialogue et à la coopération parlementaire africaine, dans un contexte où la solidarité et la collaboration entre les nations du continent sont essentielles pour relever les défis actuels et futurs.

La participation de la délégation malienne à la 83ème session du Comité Exécutif de l'UPA à Rabat souligne l'importance de la coopération parlementaire en Afrique et témoigne de l'engagement continu du Mali en faveur de l'intégration régionale et de la construction d'un avenir commun prospère pour le continent.

Arouna Sidibé

ARMEE : Une visite de courtoisie du Général de Division Pilote, Mohammed Bin Saïd Al MOGHDI de l'Arabie Saoudite au CEMGA



Le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division, Oumar DIARRA a reçu, le mercredi 21 mai 2025, le Général de Division Pilote, Mohammed Bin Saïd Al MOGHDI de l'Arabie Saoudite, en audience dans les locaux de son département, accompagné d'une forte délégation. Il s'agissait d'une visite de courtoisie pour prendre contact avec le Chef d'Etat-major Général des Armées (CEMGA) et de renforcer les liens de coopération.

Les échanges ont porté sur la lutte contre le terrorisme, les narcotrafiquants, le crime transfrontalier, les avancées notoires de la Force conjointe des Etats membres de la Confédération de l'AES et la nécessité de la création de cette Force. A cela s'ajoute les grands succès qui sont en train d'être enregistrés sur le terrain à travers une convergence opérationnelle.

Occasion pour le Général de Division Oumar DIARRA d'expliquer les efforts conjugués par les différents pays pour soutenir leurs armées afin qu'elles puissent mieux accomplir leurs missions régaliennes, notamment la lutte contre le terrorisme dans le Sahel, la protection des personnes et de leurs biens et la sécurité frontalière des 03 pays.

SGT Yacouba TRAORE



CRSS : Fin de séminaire de renforcement de capacités des membres du Comité Consultatif de Sécurité de Bamako

En Collaboration avec EUCAP-SAHEL, le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité a initié une session de formation de trois (03) jours à l'intention de ses membres visant à renforcer leurs capacités afin de les permettre de répondre aux besoins d'insécurité.

Débuté depuis le lundi 19 mai 2025, cette session a pris fin le mercredi 21 mai 2025, dans la salle de conférence du Gouvernorat du District de Bamako, sous la présidence du Gouverneur du District de Bamako, M. Abdoulaye COULIBALY.

Durant trois jours, il s'agissait entre autres, pour les participants d'expliquer l'environnement, les menaces et les défis sécuritaires actuels ; de partager le concept de la police de proximité ; de mettre à niveau les connaissances sur l'évolution du processus de Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali. Les participants ont aussi approfondi les connaissances sur les approches et techniques d'analyse de la situation sécuritaire.

Le Porte-parole des participants, Mahamadou Yacouba MAIGA a affirmé que la formation a atteint ses objectifs. Il a profité de cette occasion pour remercier les hautes autorités pour cette initiative dans le cadre de la gouvernance des comités consulaires de sécurité.

Selon le Colonel -Major Abdoulaye TAMBOURA, représentant du Commissaire de Réforme du Secteur de la Sécurité, la crise multidimen-



sionnelle que traverse le Mali depuis 2012, a montré la nécessité de la réforme du sélecteur de la sécurité. Cette réforme qui se veut inclusive et participative, implique la participation de l'ensemble des acteurs dans la gestion des questions sécuritaires notamment ceux de la société civile.

Le Gouverneur du District de Bamako, M. Abdoulaye COULIBALY s'est dit convaincu que les notions acquises par les participants leur permettront de relever des défis en matière de sécurité et de l'environnement.

Ce renforcement des capacités, permettra à ces comités d'initier et promouvoir des actions de rapprochement entre les forces de défense et de sécurité et la population, en vue d'apporter des réponses adaptées à l'insécurité.

1ère CI Amadou Moussa COULIBALY



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.

La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”

CESTI: La Promotion de la 52e baptisée en l'honneur de Soumeylou Boubeye Maïga

La Direction Générale du Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) a récemment pris une décision remarquable en baptisant la 52e promotion de cette prestigieuse école de journalisme du nom de l'ancien Premier Ministre du Mali, Monsieur Soumeylou Boubeye Maïga. Cette initiative a été saluée avec reconnaissance et fierté par l'Amicale des anciens étudiants maliens au Sénégal et en particulier du CESTI. Soumeylou Boubeye Maïga, une figure éminente de la vie politique malienne, est loué

pour son engagement en faveur de l'Afrique, sa pensée critique, son analyse rigoureuse et son intégrité. Son parcours exemplaire, allant du journalisme à la diplomatie en passant par des fonctions gouvernementales, a toujours été marqué par son attachement à ses racines et à la défense des idéaux africains.

Le CESTI a joué un rôle crucial dans la formation de Soumeylou Boubeye Maïga et de nombreux autres leaders africains, en tant que creuset de savoir et tremplin vers l'excellence.

En parrainant cette promotion au nom de Soumeylou Boubeye Maïga, l'école transmet un message fort d'inspiration, de détermination et d'intégrité à ses étudiants.

L'Amicale des anciens étudiants maliens au Sénégal et du CESTI se réjouit de cette décision symbolique qui honore la mémoire de Soumeylou Boubeye Maïga et encourage l'unité, la solidarité panafricaine et la quête du savoir au service des peuples africains.

Cette initiative est un hommage vibrant à Soumeylou Boubeye Maïga, un appel à l'excellence et à la persévérance pour les jeunes journalistes de la 52e promotion du CESTI. Que la mémoire de Soumeylou Boubeye Maïga perdure, que l'amitié entre le Sénégal et le Mali se renforce et que le CESTI continue d'inspirer les futures générations de journalistes africains.

À lire en encadré le discours du doyen Tiegoum Boubeye Maïga

Arouna Sidibé



A l'occasion de la sortie de la 52eme promotion du CESTI de Dakar

PROMOTION SOUMEYLOU BOUBÈYE MAÏGA

Dakar le 22 mai 2025



Monsieur le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur du Sénégal
Monsieur le Ministre chargé de la Communication

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Intégration Africaine et des Affaires Etrangères,

Monsieur le Recteur, président du Conseil Académique de l'Université Cheick Anta Diop

Monsieur le Directeur General du CESTI,
Monsieur le Président provisoire de l'Amicale des Cestiens du Gabon

Mesdames et Messieurs les membres de la famille du Parrain,

Mesdames et Messieurs les membres des délégations de l'Amicale des Anciens Etudiants et Stagiaires Maliens à Dakar (AESD) et de l'AMA / CESTI,

Très chers récipiendaires,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités, tous protocoles respectés

Sur nos terres ancestrales du Mandé, la sagesse populaire nous rappelle à chaque fois que de besoin que BOGNA BÈ MANDÉ, BOGNA MASÉGUING BÈ MANDÉ. TOUT RESPECT MÉRITE UN RETOUR DE RESPECT.

En décidant de baptiser la 52e promotion d'une si prestigieuse école de journalisme, du nom de l'ancien Premier Ministre du Mali, Monsieur Soumeylou Boubeye Maïga,

la Direction Générale du Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) fait l'honneur au Mali. Nous ne pouvons que dire MERCI.

Au-delà de l'homme, de sa famille, de sa communauté et de sa corporation, c'est l'ensemble de l'Amicale dont il a été membre fondateur qui s'en trouve dignement honoré.

Quel pourrait être donc l'hommage de l'amicale des anciens étudiants maliens au Sénégal en général et de l'amicale des anciens étudiants maliens du CESTI en particulier ?

A l'évidence, notre message ne saurait être un simple discours de circonstance. Il est celui de toute une nation unie dans un élan panafricaniste et solidaire, pour tout l'idéal que n'a jamais cessé d'incarner Soumeylou.

Monsieur le Directeur Général du CESTI,

Au nom de l'Amicale que je dirige, je voudrais vous dire, que c'est avec une profonde émotion et une immense fierté que nous accueillons ici et maintenant, votre décision, portant parrainage de la 52e promotion du CESTI de Dakar du nom de Soumeylou Boubeye Maïga, illustre fils du Mali, homme d'État émérite, diplomate chevronné et brillant journaliste formé ici-même, au cœur de cette prestigieuse institution.

Soumeylou Boubeye Maïga, au-delà de ses hautes fonctions au sein de l'appareil d'État malien, a toujours incarné l'élégance de la pensée critique, la rigueur de l'analyse et l'engagement pour l'Afrique.

Son parcours force le respect : du journaliste scrupuleux au dirigeant visionnaire, il n'a jamais cessé d'honorer ses racines et de défendre les idéaux d'un continent digne et souverain.

Le CESTI a été pour lui, comme pour tant d'autres, un creuset de savoir, un tremplin vers l'excellence. Que cette promotion, à travers ce choix hautement symbolique, s'inspire de sa détermination, de son patriotisme et de son intégrité.

Au nom de l'Amicale des anciens étudiants maliens au Sénégal en général et de l'Amicale des anciens étudiants maliens du CESTI, je salue cette initiative forte, porteuse de mémoire et de reconnaissance.

Qu'elle soit aussi un appel à l'unité, à la solidarité panafricaine et à la quête permanente du savoir au service de nos peuples.

Aux jeunes dont la promotion porte son nom, Soumeylou aurait certainement dit cette citation de Victor Hugo qu'il aimait tant. Je cite : « TENTER, BRAVER, PERSISTER, PERSÉVÉRER, S'ÊTRE FIDÈLE À SOI-MÊME, PRENDRE CORPS À CORPS LE DESTIN, TENIR TÊTE, TENIR BON. VOILÀ L'EXEMPLE DONT LES PEUPLES ONT BESOIN ET LA LUMIÈRE QUI LES ÉLECTRISE ». Fin de citation

Que vive la mémoire de Soumeylou Boubeye Maïga.

Que vive l'amitié sénégal-malienne.

Que vive le CESTI.

Aw ni tché, Dieuredieuf, Fofu, Jarama

Déjeuner de travail CMSS-FNAR: Un moment convivial de partage et d'échanges entre la CMSS et ses convives.

Dans le but de renforcer le partenariat entre la Caisse Malienne de Sécurité Sociale et la Fédération Nationale des Retraités du Mali (FNAR), le Directeur Général, Ichaka KONE, a convié les retraités civils que constituent cette faïtière au tour du traditionnel déjeuner d'échange, ce mercredi 21 Mai 2025.

Cette rencontre périodique conviviale vise à instaurer un espace d'échange et de partage sur les préoccupations communes et de dégager les perspectives d'avenir entre le Directeur Général de la CMSS, entouré de ses Directeurs centraux et régionaux, Conseillers techniques et Chefs de Services et les hauts responsables de la faïtière des associations des Retraités civils. A bâton rompu, les deux parties ont échangé sur les questions d'intérêt commun, notamment la relance des travaux de reconstruction de l'ancienne direction régionale et une meilleure communication sur la nouvelle carte des retraités, afin de mieux comprendre les avantages et les modalités d'obtention.



Le nouveau Président de la FNAR, l'inspecteur général de Police à la retraite, Namakoro DIARRA, a salué la régularité et parfois même l'anticipation du paiement des pensions des Retraités par la CMSS. Il a émis le vœu de voir achever très rapidement la construction des travaux de leur siège.

Pour sa part, le Directeur Général de la CMSS, Ichaka KONÉ, a commencé par féliciter le Pré-

sident et la nouvelle équipe dirigeante de la FNAR. Il les a rassurés de sa disponibilité quant à la prise en compte des préoccupations soulevées. Soulignant l'importance des Cartes pour l'identification des Assurés, monsieur KONE a annoncé la mise en place d'une stratégie pour accélérer leur distribution. Il a terminé par la réaffirmation de l'engagement total de la CMSS à servir efficacement ses pensionnés car « Notre raison d'être, c'est de vous servir chaque jour à hauteur de souhait », a-t-il conclu.

En guise de récompense de la qualité de service offerte par la CMSS à l'endroit des Retraités, la FNAR a décerné une Attestation de reconnaissance au Directeur Général, Ichaka KONE en hommage à sa disponibilité et aux efforts continus de la CMSS en faveur des retraités. Visiblement ému, le DG Ichaka KONÉ a dédié cette distinction à l'ensemble du personnel de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale.

Vivement la prochaine rencontre !
Fatoumata Mah Thiam KONE,
CCOM-RP/CMSS



Le Général Daouda Dembélé : Un leader militaire exemplaire au service de la sécurité nationale



Le nom du Général Daouda Dembélé résonne au sein des forces armées maliennes et des cercles de l'administration publique comme une figure emblématique de l'engagement et du professionnalisme militaire. Originaire de San, dans la région de Ségou, ce militaire de carrière a su se démarquer par son parcours remarquable au sein de l'Armée de l'Air du Mali.

Né le 2 novembre 1990, le Général Dembélé a débuté sa carrière militaire en intégrant l'École Militaire Interarmes (EMIA) de Koulikoro, où il a suivi sa formation initiale avec succès de 1990 à 1993. Par la suite, il a enrichi son expertise en obtenant un diplôme de pilotage à l'École Supérieure de l'Air en Algérie, à Tafaraoui, de 1993 à 1997. Son parcours académique s'est également illustré par l'obtention

d'un diplôme de l'École d'État-Major à Koulikoro en 2005, démontrant ainsi son engagement constant pour le perfectionnement de ses compétences stratégiques.

En quête perpétuelle d'excellence, le Général Daouda Dembélé a participé à des séminaires et formations de haut niveau, tels qu'un séminaire d'analyse et d'exploitation de renseignements à Bamako en 2010 et une formation

de guerre au Cours Supérieur Interarmées de Défense (CSID) à Yaoundé, au Cameroun, entre 2011 et 2012. Il est également titulaire d'un Master 2 en stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et des catastrophes de l'Université de Yaoundé II Soa, témoignant ainsi de sa polyvalence et de sa vision stratégique globale.

Avant sa récente nomination à Mopti, le Général Dembélé a occupé divers postes de responsabilité au sein des forces armées maliennes, notamment en tant que Chef d'État-major de l'Armée de l'Air (CEMAAM), Directeur de l'EMIA, responsable des Ateliers Centraux de Markala, et PDG des Aéroports du Mali. Cette expérience variée lui a permis de conjuguer avec succès leadership militaire, gestion administrative et stratégie sécuritaire, renforçant ainsi sa crédibilité et son autorité au sein de l'institution militaire. Le 11 juillet

2024, le Général Daouda Dembélé a été nommé Secrétaire permanent adjoint du Conseil de Sécurité Nationale, une fonction stratégique qui le place au cœur des grandes décisions relatives à la défense du territoire et à la réforme sécuritaire en cours. Cette nomination témoigne de la confiance accordée à cet officier chevronné pour contribuer activement à la sécurité et à la stabilité du Mali.

En succédant à son homonyme et frère d'armes, le Général de Brigade Abbas Kokè Dembélé, le Général Daouda Dembélé incarne la continuité d'un engagement familial et patriotique au service de la nation. Le départ du Général Abbas Dembélé de la région de Mopti, théâtre d'affrontements réguliers entre forces armées et groupes terroristes, souligne les défis sécuritaires majeurs auxquels le Mali est confronté. Nomination du Général Daouda Dembélé à la tête de la région de Mopti

La nomination du Général Daouda Dembélé à ce poste stratégique témoigne de la volonté des autorités de garantir la souveraineté nationale et de renforcer le dispositif sécuritaire dans les régions sensibles du pays.

Le Général Daouda Dembélé incarne les valeurs de dévouement, d'expertise et de leadership essentielles pour assurer la sécurité et la défense du Mali dans un contexte régional et international complexe. Son parcours illustre l'excellence et l'engagement des forces armées maliennes à préserver la paix et la stabilité du pays. Sa nomination à la tête de la région de Mopti s'inscrit dans le cadre de l'opération Dougoukoloko (2025-2030), lancée par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale (CSDN) le 18 avril 2025. Cette opération stratégique vise à renforcer la sécurité, faciliter le retour de l'Administration dans les zones libérées et garantir une gouvernance stable des régions vulnérables, notamment Mopti, souvent appelée la Venise malienne. En tant que nouveau Gouverneur, le Général Daouda Dembélé aura une double responsabilité : celle de représenter l'État dans la région et celle de coordonner les efforts nationaux de reconquête, de sécurisation et de développement. Sa nomination a été favorablement accueillie par les observateurs et les citoyens, qui saluent la pertinence des choix des autorités de la Transition et reconnaissent en lui un homme intègre, discipliné et profondément attaché aux valeurs de l'honneur militaire.

La capacité du Général Dembélé à mobiliser, écouter et surtout impliquer les populations dans la sécurisation de leur territoire sera cruciale pour atteindre les objectifs fixés par la Transition. Avec sa nomination, les autorités maliennes réaffirment leur engagement à placer des individus expérimentés, convaincus et intègres à des postes clés, dans le cadre de la reconstruction de l'État.

Espérons que cette nomination marque une étape significative dans la reconquête des territoires et le rétablissement de l'autorité de l'État dans les régions touchées par l'insécurité. Le Général Daouda Dembélé incarne les espoirs d'une meilleure sécurité et d'un développement durable pour la région de Mopti et au-delà.

Mohamed N'Diaye





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption
et d'enrichissement illicite*

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 **BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN**

 **(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977**

 **contact@oclei.ml**  **www.oclei.ml**

Rencontre ministérielle sur la dissolution des partis politiques au Mali: Vers un renouveau démocratique et une refondation nationale



La Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Mme Oumou Sall Seck, en collaboration avec le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes institutionnelles et du suivi du processus électoral, Mamani Naciré, a tenu une rencontre d'information et d'explication sur le décret n°2025-0339/PT-RM portant dissolution des partis politiques et des organisations à caractère politique au Mali.

La réunion a rassemblé diverses personnalités, dont le Président de l'Assemblée permanente des chambres du métiers du Mali (APCMM), la Présidente de l'Association des Centres de for-

mation agréés, le Président de l'Association des Centres de formation professionnelle du secteur de l'artisanat, la Présidente du Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires et le Président de la Case des associations.

Lors de son allocution inaugurale, la Ministre Oumou Sall Seck a souligné l'importance de la réunion dans le contexte actuel, visant à expliquer et justifier la décision gouvernementale de dissolution des partis politiques et organisations politiques. Elle a mis en avant la transparence et l'ouverture de cette démarche, soulignant son impact sur la contribution citoyenne à la vie nationale.

La Ministre a également mis en avant le lien entre cette décision et les recommandations des assises nationales de la refondation, soulignant qu'il ne s'agit pas d'une remise en cause du multipartisme mais d'une restructuration profonde du paysage politique, en accord avec les aspirations du peuple malien.

Elle a précisé que ce décret constitue une étape vers un renouveau démocratique et un modèle politique plus efficace, représentatif et respectueux des attentes du peuple. Une nouvelle loi sur les partis politiques est en cours d'élaboration en consultation avec les acteurs nationaux et internationaux.

La Ministre a souligné que cette réforme s'inscrit dans un processus plus large de refondation de l'État, basé sur la légitimité, la transparence, la justice sociale et la souveraineté nationale, afin de construire un nouveau contrat social solide pour l'avenir du Mali.

Cette rencontre marque donc une étape cruciale dans l'histoire politique du Mali, ouvrant la voie à des changements significatifs en faveur d'une démocratie renouvelée et d'une refondation nationale. Lors de cette rencontre, plusieurs intervenants ont exprimé leurs points de vue concernant la situation politique au Mali et les mesures prises pour favoriser l'unité nationale et consolider la démocratie.

La Présidente du Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires a souligné

l'importance de mobiliser l'ensemble des forces vives du pays ainsi que des partenaires pour assurer la compréhension, l'adhésion et le soutien nécessaires. Elle a appelé à l'union et à la cohésion autour du Mali pour surmonter les défis auxquels le pays est confronté depuis plusieurs années. Certains intervenants, tels que Sété Kéita de l'APCM, ont partagé la décision de dissolution des partis politiques comme une opportunité de redonner une nouvelle dynamique à la démocratie, soulignant que le multipartisme n'avait peut-être pas été correctement expliqué au départ. D'autres, comme Issa Samaké de l'APCM, ont mis en avant l'importance de la qualité des acteurs politiques et de leur patriotisme plutôt que du nombre de partis politiques en présence.

Des inquiétudes ont été exprimées quant à certains aspects du décret et des recommandations, notamment en ce qui concerne le paiement d'une caution de 100 millions de FCFA pour la création d'un parti politique. Le ministre Naciré a précisé que cette recommandation n'était pas une obligation pour le gouvernement, mais une proposition à prendre en considération.

Enfin, la Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle s'est félicitée de la qualité des contributions apportées lors de cette rencontre, soulignant ainsi l'importance du dialogue et de la collaboration pour trouver des solutions aux défis auxquels le Mali est confronté.

Yacouba Ongoiba



DÉMOCRATIE OU «DÉMON-CRATIE» ?

Démocratie ! Il en est beaucoup question ces dernières semaines au Mali



Le multipartisme en étant l'un des symboles, l'abrogation de la charte, la suspension des activités politiques suivie (le 13 mai 2025) de la dissolution des partis et organisations à caractère politique (dans le cadre de la relecture de la Charte des partis) fait naturellement couler beaucoup d'encre et de salive. Si pour le pouvoir en place, cela est une nécessité recommandée par les Assises nationales de la transition (ANR) pour assainir la classe politique malienne, les politiciens crient à l'atteinte à la démocratie, à la violation d'un droit constitutionnel.

D'où nous vient la démocratie ? En 507 av. J.-C., Clisthène (réformateur et homme politique athénien) décrète que tous les citoyens dis-

posent des mêmes droits et des mêmes devoirs. Les citoyens pourront voter pour choisir ceux qui dirigent la cité. C'est ainsi que naît l'idée de la démocratie dans la cité d'Athènes. Le terme «démocratie» vient d'ailleurs du grec ancien «dêmos» (peuple) et «kratos» qui réfère au pouvoir : la démocratie est donc, littéralement, le «pouvoir du peuple». À l'origine, le terme «démocratie» désigne un régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions politiques par le vote. «La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple», a défini Abraham Lincoln (élu à deux reprises et mort assassiné le 15 avril 1865 à Washington, D.C, il est le 16^e président des États-Unis).

Quant à Aristote, il rappelle, d'une manière encore plus catégorique, que «le principe fondamental du régime démocratique est la liberté... C'est là le but de toute démocratie. L'une des marques de la liberté, c'est d'être tour à tour gouverné et gouvernant». Une démocratie repose sur plusieurs principes fondamentaux qui assurent l'organisation équitable et juste de la société. Le premier critère essentiel est la souveraineté du peuple, soit le fait que le pouvoir appartient aux citoyens qui peuvent l'exercer directement ou par l'intermédiaire de représentants élus.

Les premières expériences d'un régime politique démocratique ont lieu pendant l'Antiquité, dans la cité grecque d'Athènes. La

démocratie suppose l'existence d'une pluralité d'options et de propositions, généralement incarnées dans des partis et des leaders ayant la liberté de s'opposer et de critiquer le gouvernement ou les autres acteurs du système politique. Une démocratie existe donc, selon Raymond Aron, quand on y trouve «une organisation constitutionnelle de la concurrence pacifique pour l'exercice du pouvoir». La démocratie exige aussi que les grandes libertés (liberté d'association, liberté d'expression et liberté de presse) soient reconnues. Juridiquement, une démocratie s'inscrit dans un État de droit. Culturellement, elle nécessite une acceptation de la diversité.

On oppose la démocratie à l'autocratie se manifestant par la tyrannie, l'aristocratie, la monarchie, la dictature comme celle que les «Cinq Généraux» sont en train d'instaurer au Mali au nom de la volonté de parachever les réformes d'une refondation pérenne. Mais, aussi curieux que cela puisse paraître, la démocratie est aussi discriminatoire. En effet, si elle désigne un régime politique dans lequel

tous les citoyens participent aux décisions politiques par le vote, certaines sources rappellent que le terme «citoyen» excluait notamment les femmes, les esclaves, les enfants et les étrangers.

Il convient de signaler que le terme grec «dêmos» ne correspond pas non plus à la simple somme des individus citoyens. Les Anciens distinguaient le «laos» du «dêmos». Le premier terme est associé à une foule ou à une masse sans organisation, sans conscience manifeste. Dans le second cas, il s'agit d'un ensemble organisé de citoyens. D'ailleurs, le terme démocratie a été rarement utilisé avant le XVIII^e siècle. Il faut attendre les «Révolutions libérales» américaines et françaises pour que se généralise l'usage actuel du terme.

Dans la pratique, l'avènement de la démocratie au Mali date du 26 mars 1991 avec le coup d'État militaire contre le Général Moussa Traoré (paix à son âme) parachevant une insurrection populaire contre 23 ans de règne, de dictature. Le pays sera par la suite cité

comme un «modèle de démocratie» en Afrique jusqu'au putsch du 22 mars 2012 qui a renversé feu le président Amadou Toumani Touré dit ATT à moins de trois mois de la fin de son second et dernier mandat. En effet, le Mali a été longtemps présenté comme une «démocratie originale» en Afrique de l'Ouest ; «une exception, un des seuls États où la transition démocratique issue des conférences nationales du début des années 1990 se consolide».

Et cela pour plusieurs raisons, dont son ancienneté (1992-2012) ; une alternance du pouvoir présidentiel ; une compétition politique ouverte aussi bien lors des élections présidentielles, législatives et communales ; un multipartisme (plus de 100 partis existants, même si seulement 4 ou 5 possédaient une assise nationale) ; l'absence constitutionnelle et réelle de partis ethniques ou religieux, contrairement à la plupart des autres États africains ; une presse écrite libre qui possède une grande diversité de titres ; une décentralisation «réussie» (703 communes, 10 000 conseillers municipaux...) revendiquée dès la décolonisation...

Mais, avec le coup d'État du 22 mars 2012, on s'est rendu compte que tout cela ne constituait qu'un beau paysage cachant la laideur de la forêt. Ces constats masquaient en réalité les limites de la démocratie malienne, notamment les faibles taux de participation (autour de 30 % des votants) et les taux élevés de fraudes avérées.

La démocratie a-t-elle réellement vécu au Mali ? Ceux qui, par ironie, parlent plutôt de «démon-cratie» exagèrent-ils ? Toujours est-il que ce système politique n'a pas comblé les attentes dans notre pays. Les régimes qui se sont succédé n'ont pas réussi à hisser la gouvernance au niveau du sacrifice consenti par les Martyrs de la démocratie. Elle a été le terreau fertile de tous les maux qu'elle était censée déraciner pour une gouvernance vertueuse du pays. Pis, nos «démon-crates», pardon nos démocrates, ont confisqué le pouvoir du peuple en achetant les voix des citoyens lors des consultations électorales afin de pouvoir régner en roue libre, sans aucun devoir de redevabilité à l'égard des Maliens !

Moussa Bolly
Source : Le Matin





Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit

Niger : Remise de l'hymne de l'AES au Général Abdourahamane TIANI



Niaméy, le 21 mai 2025 - Dans une atmosphère empreinte de solennité et de convivialité, la délégation ministérielle de l'Association des États du Sahel (AES) a remis l'hymne de l'organisation à Son Excellence le Général d'Armée ABDOURAHAMANE TIANI, distingué Président de la République du Niger et Chef de l'État. Cet événement marquant s'est déroulé dans la matinée du mercredi 21 mai 2025 au Niger.

La cérémonie, présidée par le Ministre de la Culture, de l'Artisanat, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme du Niger, M. Mamou DAFFÉ, a également vu la participation du Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et

du Tourisme du Burkina Faso, M. Pingdwende Gilbert OUEDRAOGO. Cette rencontre symbolique a été l'occasion d'échanger sur les enjeux culturels et artistiques au sein de la région sahélienne.

En signe de reconnaissance et de fraternité, le gouvernement nigérien a offert un dîner en l'honneur de la délégation ministérielle de l'Association des États du Sahel. Cet événement, haut en couleur et riche en diversité artistique, a également été dédié à une délégation libyenne en visite à Niamey. La soirée a été animée par des prestations artistiques mettant en valeur la richesse culturelle du Niger.

Les festivités se sont poursuivies avec des remises de souvenirs et des échanges chaleureux entre les différentes délégations présentes. Les plus hautes autorités du Niger, sous la direction éclairée de Son Excellence le Général d'Armée ABDOURAHAMANE TIANI, ont été chaleureusement remerciées pour leur accueil mémorable et leur hospitalité.

Cet événement a mis en lumière l'importance de la coopération culturelle et artistique au sein de la Confédération des États du Sahel. Vive la diversité et la richesse culturelle de la région sahélienne, vive la Confédération des États du Sahel (AES) !

Fatou Sissoko

Donald Trump accuse l'Afrique du Sud de génocide contre les agriculteurs blancs : Tensions lors de la rencontre avec Cyril Ramaphosa



Lors de la rencontre entre Cyril Ramaphosa, président de l'Afrique du Sud, et Donald Trump, président des États-Unis, qui s'est déroulée le 21 mai dernier à la Maison Blanche, des tensions ont éclaté suite à la diffusion de vidéos par Donald Trump soutenant les accusations américaines d'un prétendu "génocide" contre les agriculteurs blancs sud-africains.

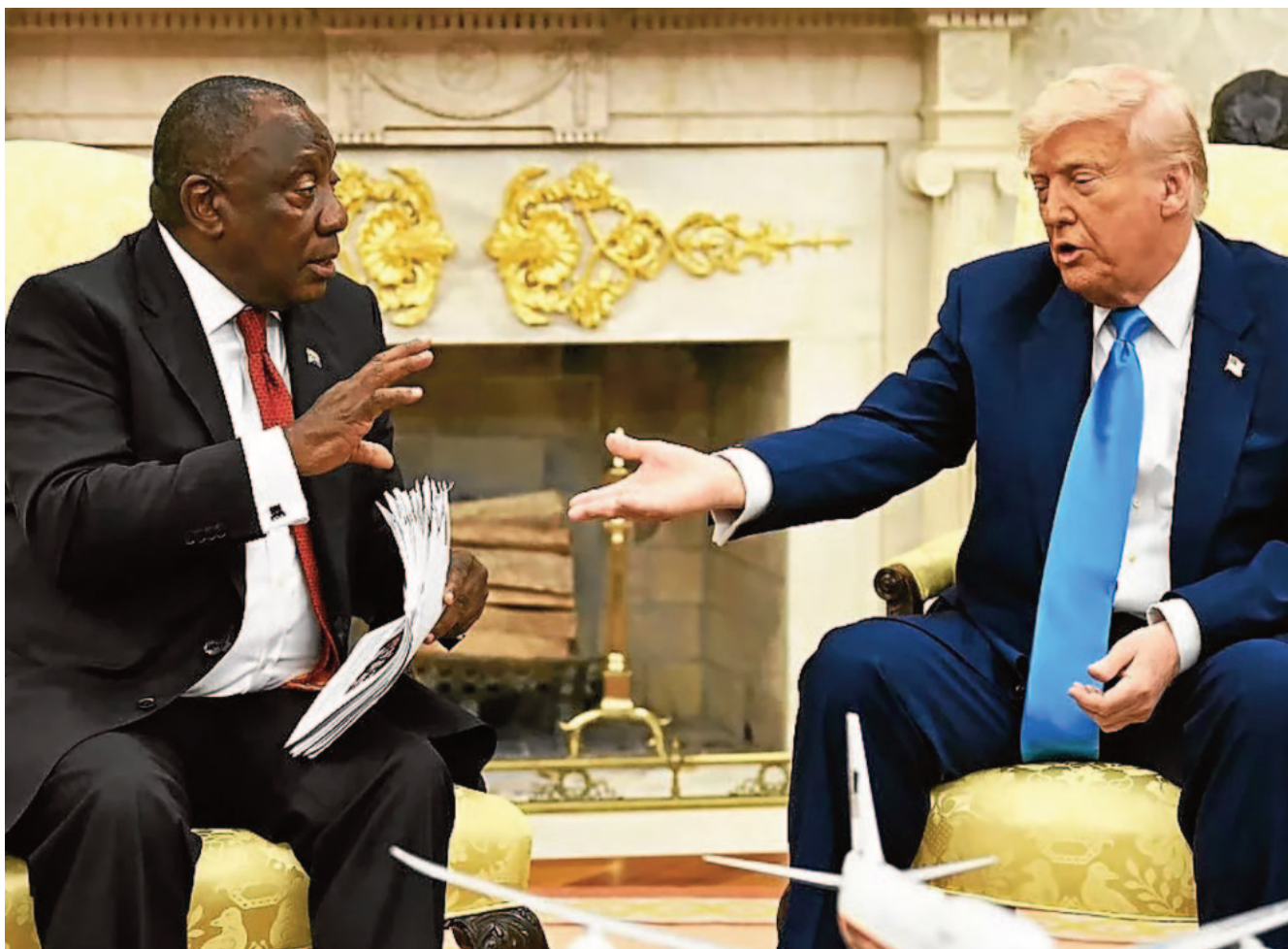
La rencontre entre les deux dirigeants était initialement prévue dans un contexte de relations

bilatérales déjà tendues, notamment en raison d'accusations concernant la situation des agriculteurs blancs en Afrique du Sud depuis le retour au pouvoir de Donald Trump. Les discussions ont pris un tournant inattendu lorsque Donald Trump a demandé l'extinction des lumières et la diffusion de vidéos controversées.

Sur l'une des vidéos, on pouvait voir Julius Malema, leader d'un parti d'opposition de gauche radicale en Afrique du Sud, entonner un chant

hérité de la lutte anti-apartheid, suscitant la controverse. Une autre vidéo montrait des familles d'agriculteurs blancs fuyant leurs terres, ce qui a amené Donald Trump à réitérer ses accusations de "génocide" contre ces agriculteurs.

Malgré les tentatives de Cyril Ramaphosa pour rétablir un climat de discussion calme, les tensions sont restées vives entre les deux dirigeants. En réaction aux accusations de Donald Trump, le gouvernement sud-africain a



vigoureusement nié toute politique visant à exproprier les propriétaires en fonction de la couleur de leur peau, soulignant que personne ne peut prendre des terres de manière injuste.

Cette rencontre tendue entre les présidents américain et sud-africain reflète les divergences profondes entre les deux pays sur la question des agriculteurs blancs en Afrique du

Sud, mettant en lumière des tensions diplomatiques qui pourraient impacter les relations futures entre les deux nations. Selon la déclaration citée, il semble y avoir des tensions entre les États-Unis et l'Afrique du Sud, notamment en ce qui concerne la réinstallation des Afrikaners aux États-Unis. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa avait exprimé le souhait de réinitialiser les relations entre les deux pays, en particulier sur le plan commercial. Cependant, le porte-parole de la présidence sud-africaine, Vincent Magwenya, a accusé Washington de propager de la désinformation.

Les États-Unis reprochent à l'Afrique du Sud d'accuser Israël de génocide devant la Cour internationale de justice (CIJ) et font également référence à un prétendu "génocide" visant les Afrikaners. Cette situation crée un climat de tension et risque de compromettre les efforts de réconciliation et de coopération entre les deux pays.

Arouna Sidibé



Trump prend du recul sur le conflit Russie-Ukraine : Un revirement surprenant

Depuis plusieurs mois, Donald Trump s'était positionné en tant que médiateur entre la Russie et l'Ukraine. Cependant, un récent appel téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine semble marquer un changement significatif dans sa position. Selon le New York Times, Trump a déclaré que la résolution du conflit revient désormais aux deux parties concernées, Moscou et Kiev, en affirmant que "Ce n'est pas de mon ressort".

Ce revirement contraste avec les promesses antérieures de Trump, notamment celle faite pendant sa campagne électorale selon laquelle il résoudrait le conflit en Ukraine en seulement "24 heures". Après sa réélection, il s'était engagé en tant que médiateur, mais reconnaît désormais que ses délais initiaux

étaient trop optimistes. Il semble maintenant vouloir se rétracter totalement de son engagement initial.

Suite à son appel avec Poutine, Trump a contacté plusieurs dirigeants internationaux, dont le président ukrainien Volodymyr Zelensky, le chancelier allemand Friedrich Merz, le président français Emmanuel Macron, la Première ministre italienne Giorgia Meloni, le président finlandais Alexander Stubb et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Au cours de ces échanges, le président américain aurait réitéré que la Russie et l'Ukraine doivent trouver elles-mêmes une solution à la guerre.

Le fait que Trump remette en question des sanctions supplémentaires contre la Russie,

malgré ses menaces antérieures en cas de refus de cessez-le-feu, a surpris les dirigeants européens, notamment le chancelier allemand Friedrich Merz. Cette volte-face a également été perçue comme un choc par les ministres des Affaires étrangères de l'UE, qui ont approuvé de nouvelles sanctions contre Moscou.

Certains observateurs estiment que les menaces de Trump étaient plus symboliques que réelles, suggérant que le président américain n'avait pas l'intention réelle d'imposer de telles sanctions. Selon le New York Times, Trump se concentrerait désormais sur la normalisation des relations entre les États-Unis et la Russie, mettant de côté la pression sur le conflit Russie-Ukraine.

En fin de compte, cet inattendu changement de cap de Trump a été interprété comme un moyen de satisfaire Poutine en mettant fin à la pression américaine, tout en créant des divisions au sein de l'OTAN. Cette évolution soulève des questions quant à la direction que prendront les relations internationales sous la présidence de Donald Trump, et suscite des inquiétudes quant à l'avenir du conflit en Ukraine.

Arouna Sidibé



Football : Emile Doucouré U18 dit oui au Mali !

Un jeune gardien talentueux belge, Emile Doucouré, a choisi de représenter le Mali lors du Tournoi Maurice Revello qui se déroulera à Toulon en juin. À seulement 17 ans, Doucouré a opté pour intégrer l'équipe U21 du Mali, marquant ainsi une étape importante dans sa prometteuse carrière.

Originaire de Belgique et formé dans ce pays, Emile Doucouré a longtemps été considéré comme l'un des plus grands espoirs belges à

son poste de gardien. Il a déjà porté les couleurs des équipes de jeunes belges, des U16 aux U18, et a attiré l'attention de plusieurs grands clubs européens tels que l'Ajax Amsterdam, Anderlecht et Bruges, grâce à sa stature imposante de 1m92, son calme et ses réflexes impressionnants.

Malgré une blessure sérieuse qui l'a éloigné des terrains pendant un certain temps, Doucouré a su revenir en force. Après s'être af-

firmé avec l'équipe réserve du Beerschot, il a brillamment enchaîné ses trois premiers matchs en tant que professionnel lors des play-offs de relégation du championnat belge.

Son choix de représenter le Mali sur la scène internationale témoigne de son attachement à ses racines et de sa détermination à s'investir pleinement dans sa carrière de footballeur. En rejoignant la sélection U21 malienne pour le Tournoi Maurice Revello 2025, Emile Doucouré aura l'occasion de démontrer tout son talent et de contribuer à la renommée du football malien à l'échelle mondiale.

Fatou Sissoko



**Bélier (21 mars - 19 avril)**

Donnez-vous toutes les chances d'être zen en acceptant de vous détendre réellement. Il serait idéal de vous accorder une pause loin de l'agitation ambiante afin de vous ressourcer et de faire le plein d'énergie qui vous aidera par la suite à tenir la cadence. Vous argumenterez vos intérêts avec enthousiasme et une belle confiance en vous. Vous attaquerez la journée du bon pied, déterminé à être le plus efficace possible ! De plus, vous ne serez pas à court d'idées pour communiquer tous azimuts.

**Taureau (20 avril - 19 mai)**

Votre propre indécision vous met mal à l'aise, il faut trancher une situation pour retrouver la paix en vous-même. Vous éprouvez un manque d'énergie, mais votre vivacité d'esprit contrebalance cette tendance, des assouplissements seraient les bienvenus. C'est avec une bonne dose d'optimisme et de bonne humeur que vous allez réussir à vous extraire de la morosité et prendre le temps d'accorder plus d'attention à votre entourage. Sur le plan relationnel et privé, vous êtes pleinement déterminé pour passer d'agréables moments.

**Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Bien dans votre peau, vous êtes en accord avec vous-même, davantage à l'écoute de votre corps, suivez cet élan. Vous allez résoudre des questions urgentes sans perdre de temps. Votre efficacité est redoutable aujourd'hui ! Aucun bémol à l'horizon ! Votre moral est au top, vos relations avec votre entourage sont placées sous le signe de l'harmonie et votre énergie vous donne des ailes pour vous diriger vers ce qui vous passionne. Que du positif pour vous épanouir pleinement !

**Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Cette journée est très agitée, avec des imprévus et des changements au niveau professionnel et social. Vous recevez d'agréables surprises et d'autres moins bonnes... Vous avez besoin de changement et la vie vous oblige à prendre un autre chemin. Bon gré, mal gré, vous avez plein de choses à faire qui deviennent urgentes et pour lesquelles vous vous sentez peu motivé. Faites contre mauvaise fortune bon cœur et attelez-vous au plus simple, le reste suivra plus facilement.

**Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous vous engagez financièrement ou professionnellement et vous vous consacrez au dialogue amoureux. Le ciel favorise les grandes passions, les élans fougueux et les rencontres volcaniques. Attachez vos ceintures pour un top départ des plus radieux... Votre confiance en vous est grandissante et vous permet de vivre de beaux succès relationnels. Vous serez ravi de constater quels effets positifs votre enthousiasme et vos propos ont sur les autres. La journée s'annonce particulièrement chaleureuse !

**Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous placez la barre très haut aujourd'hui. Ne comptez que sur vous-même pour arriver au but, un cap sera franchi. Votre alimentation ces derniers temps a créé des déséquilibres qu'il vous faut maintenant rétablir. Le programme du moment rime avec épanouissement, joies relationnelles, popularité et bien-être sentimental. De quoi vous mettre de bonne humeur, vous laissez aller à tous les plaisirs et relever tous les challenges. Que du positif !

**Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Votre foi en vos propres idées vous rend têtue dans la bonne direction ! Voici qui laisse à prévoir des discussions intéressantes. Les remises en question que vous faites sont positives, elles vous permettent d'aller de l'avant et de faire de nouveaux projets. Votre entourage peut compter sur votre fiabilité et votre bonne humeur. Cette belle attitude resserre les liens et, de plus, vous savez vous adapter aux situations. Profitez de cette excellente ambiance pour saisir les opportunités qui ne manqueront pas de se présenter.

**Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Votre calme fera merveille pour dissiper les conflits. Vos efforts personnels vous donneront des satisfactions financières. Faites en sorte de doser vos mouvements en évitant toute brusquerie, votre distraction peut vous jouer des tours. Vous risquez de vous retrouver débordé si vous ne limitez pas le nombre de vos responsabilités. Cultivez plutôt vos relations, rapprochez-vous de votre équipe. Beaucoup de choses s'arrangent par la proximité.

**Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle. Vous êtes déterminé pour évoluer et vous atteler à de nouvelles tâches. Un changement positif est à votre portée, ne le laissez pas passer ! De plus, vous avez toutes les cartes en main pour préserver votre équilibre relationnel et récolter de belles satisfactions.

**Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Votre obstination extrême peut vous mener à des impasses. Réfléchissez à deux fois avant de vous prononcer. Méfiez-vous des excès en tous genres. Modérez-vous de façon générale, vous avez tout à y gagner. Profitez de l'énergie diffusée aujourd'hui pour l'utiliser à votre propre compte sans pour autant vous disperser. Concentrez-vous sur vos tâches ! C'est là que le trop-plein de tension nerveuse sera utilisé de la façon la plus rentable.

**Verseau (20 janvier - 19 février)**

Les discussions de la veille vous ont éclairci. Votre route est maintenant plus lumineuse. Mais la dispersion de vos énergies peut vous faire croire à un manque d'efficacité, vous avez simplement besoin de vous évader de votre quotidien. Aujourd'hui, des aides et soutiens inattendus viennent à vous, vous donnent le sourire et facilitent la réalisation de vos projets collectifs. Cela vous met du baume au cœur et vous permet de retrouver une belle confiance en vous. Que du positif !

**Poisson (19 février - 21 mars)**

Cette journée sera forte en émotions. Vous aurez beaucoup à faire mais vous ne lâcherez pas prise ! Votre activité vous fait pencher dans les déséquilibres, il serait bon de regarder objectivement votre façon de gérer votre emploi du temps. Vous êtes susceptible aujourd'hui... La moindre remarque vous fait réagir au quart de tour, tout cela n'est pas très diplomatique et vous gagneriez à écouter vos proches plutôt que de vous braquer sans même envisager leur point de vue...



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23